

DECISION DU 5 AOUT 2016

DÉCISION N° 2016 / 24/ VFCEA / 2

PROJET DE LA VOIE FERREE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants, notamment le L 121-8-I,
- vu la lettre du président de SNCF Réseau du 21 juillet 2016 et le dossier de saisine joint,
- vu la décision n°2016/19/VFCEA/1 confiant l'animation du débat public à une commission particulière présidée par Madame Ilaria CASILLO,

sur proposition de Madame Ilaria CASILLO,

après la consultation électronique de ses membres en raison de l'urgence du démarrage des travaux de la commission particulière,

DÉCIDE :

Article unique :

Les personnes suivantes sont désignées membres de la commission particulière en charge de l'animation du débat public sur le projet de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique :

- Madame Lucie ANIZON
- Monsieur Marc d'AUBREBY
- Madame Isabelle BARTHE
- Monsieur Dominique HOESTLANDT
- Madame Christine JEAN
- Monsieur Jean-Marc REBIERE

Le Président



Christian LEYRIT